

# Le dépôt de bronzes de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D2-Ha A1) du Bois du Vieux Taillis à Saint-Moré (Yonne)

Linda BOUTOILLE, José GOMEZ DE SOTO, Claude MORDANT

**Résumé :** Le dépôt du Bois du Vieux Taillis à Saint-Moré a livré neuf objets de bronze, entiers ou fragmentés (dix pièces au total), dont le regroupement ne paraît pas aléatoire : haches à ailerons médians, faucilles à boutons, épée de type Rosnoën, spirale de jambière, fragments de lingots, une enclume/matrice. Il a été découvert en 2018 lors d'une prospection non autorisée au détecteur de métaux, mais le prospecteur, décédé depuis cette découverte a souhaité que les objets puissent être étudiés et déposés dans une collection publique. Ils ont été remis au Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté.

Les comparaisons s'établissent facilement avec des dépôts contemporains régionaux comme ceux de Cannes-Écluse (fig. 12), Longueville, Dormelles en Seine-et-Marne, Villethierry dans l'Yonne ou Publy dans le Jura (fig. 13), confortant ainsi l'homogénéité chronologique de l'ensemble des objets et son attribution à la fin de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D2-Ha A1), à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XII<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La rareté de l'enclume/matrice déposée plaide pour une personnalisation relative du dépôt avec en arrière-plan la présence d'un artisan du bronze ou d'un orfèvre. La présence d'une spirale de jambière nettement sectionnée à partir du bijou d'origine suggère aussi un choix délibéré de prélèvement puis de dépôt. Autre singularité, le fragment proximal d'une épée à languette originale à six rivets du type de Rosnoën, d'affinité nettement atlantique au sein d'objets plutôt caractéristiques du Centre-Est de la France. Le dépôt de Saint-Moré constitue ainsi un bon repère quant au synchronisme entre le Bronze final atlantique 1 (horizon métallique de Rosnoën) et le Bronze final I-IIa (Bz D2-Ha A1) de l'Est.

**Mots-clés :** dépôt, Bz D2-Ha A1, Bronze final atlantique 1, enclume, matrice, épée du type de Rosnoën.

**Abstract:** The Bois du Vieux Taillis hoard in Saint-Moré (department Yonne, France), yielded ten bronze objects, whole or fragmented, whose grouping does not appear random: axes with median wings, sickles with knobs, a Rosnoën-type sword, a greave spiral, ingot fragments, and an anvil/matrix. It was discovered in 2018 during an unauthorized metal detector survey, but the prospector, died now, wanted the objects to be studied and placed in a public collection. They were handed over to the Burgundy Regional Archaeology Service.

Comparisons are easily made with contemporary regional deposits such as those of Cannes-Écluse, Longueville, Dormelles in Seine-et-Marne, Villethierry in Yonne or Publy in Jura (fig. 1), thus confirming the chronological homogeneity of all the objects and the attribution of the hoard to the end of the early stage of Late Bronze Age (Bz D2-Ha A1), at the end of the 13<sup>th</sup> century BC or at the very beginning of the 12<sup>th</sup> century BC.

The rarity of the deposited anvil/matrix suggests a relative personalization of the deposit with the presence of a bronze worker or goldsmith in the background. The presence of a spiral from a leg ornament, clearly cut from the original, suggests a deliberate decision to remove and deposit it. Another singularity is the proximal fragment of an original sword blade with six rivets of the Rosnoën type, with a clearly Atlantic affinity within objects more characteristic of the Center-East of France. The Saint-Moré hoard thus constitutes a good benchmark for the synchronism between the Atlantic Late Bronze Age 1 (Rosnoën metal horizon) and the Late Bronze Age I-IIa (Bz D2-Ha A1) of the East.

**Keywords:** hoard, Bz D2-Ha A1, Late Atlantic Bronze Age 1, anvil/die, Rosnoën sword

La découverte du dépôt du Bois du Vieux Taillis à Saint-Moré, dans l'Yonne (fig. 1), a été révélée grâce à la veille sur un forum de détectoristes depuis que le hasard d'une recherche sur Internet y fit repérer un exceptionnel lot de fragments de crochets à viande du Bronze final trouvé en Normandie (Bordas *et al.*, 2020). Malgré les justes réticences à présenter des objets documentés à partir d'une telle source, l'originalité de la trouvaille a motivé une enquête plus approfondie, facilitée par le frère du prospecteur, réalisant la volonté clairement exprimée par ce dernier – maintenant décédé – de rendre publique sa découverte pour qu'elle puisse rejoindre une collection publique ; une décision trop rare dans le milieu des détectoristes, qui mérite d'être soulignée <sup>1</sup>.

## ENQUÊTE SUR LA DÉCOUVERTE

Du dépôt, la faucille et l'enclume furent seules présentées par deux *posts* différents le 2 février 2018. Le détectoriste précisait dans une de ses réponses : « Je l'ai trouvée dans le même trou qu'une faucille en bronze à bouton du Bronze final (en fait en dessous) ce qui me laisse à penser que c'est de la même époque [...] ».

Un contact avec le détectoriste par l'intermédiaire du forum a été tenté, sans dissimuler la nature purement scientifique de la démarche, et une réponse transmise par les organisateurs du forum fut reçue, venant non du détectoriste lui-même, décédé, mais de son frère. Ce dernier communiqua toutes les informations disponibles tirées principalement du journal tenu par le prospecteur, complétées d'observations verbales données par son frère, indiquant que la trouvaille date du 2 février 2018, que la fouille du dépôt aurait duré environ une heure, puis que l'emplacement a été marqué par quelques grosses pierres et les coordonnées GPS précises de l'emplacement relevées.

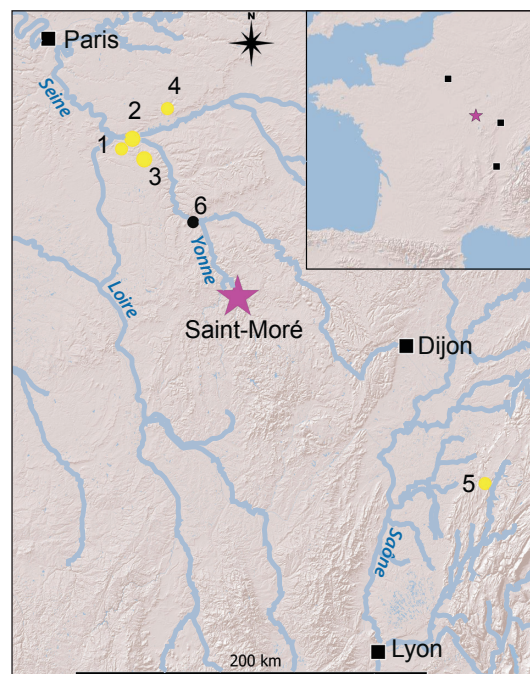
Un projet de prospection et d'étude du secteur est en cours d'élaboration, afin de mieux comprendre le contexte local d'enfouissement du dépôt.

## ORGANISATION DU DÉPÔT

Outre la petite enclume et la faucille, le dépôt comporte un fragment d'une autre faucille, une lame de hache à ailerons médians complète, mais brisée en deux sous les ailerons, la partie proximale d'une seconde, un fragment proximal d'épée à languette du type de Rosnoën, une spirale de jambière, deux fragments de lingots, soit dix pièces au total (fig. 2).

À partir des informations connues, il est possible de restituer en partie la disposition relative des objets du dépôt :

- il était enfoui à une profondeur d'environ 20 cm sous le sol actuel, sous un niveau compact avec de très nombreux cailloux que le détectoriste a dû enlever un à un ;
- le premier objet apparu est un des fragments de hache ;



**Fig. 1** – Localisation du dépôt de Saint-Moré (Yonne) et des dépôts régionaux contemporains du Bronze final I-IIa/Bz D2-Ha A1 : 1, Dormelles ; 2, Cannes-Écluse 1 et 2 ; 3, Longueville (Seine-et-Marne) ; 4, Villemorier 1 et 2 (Yonne) ; 5, Publy (Jura) (fond de carte : ESRI et QGIS ; DAO : L. Boutoille).

**Fig. 1** – Location of the Saint-Moré hoard and contemporary regional hoards from the Late Bronze Age I-IIa / Bz D2 - Ha A1 (base map: ESRI & QGIS; map design: L. Boutoille).

- après un nouveau niveau de pierrailles, fut trouvé un nouveau bronze, mais lequel ? ;

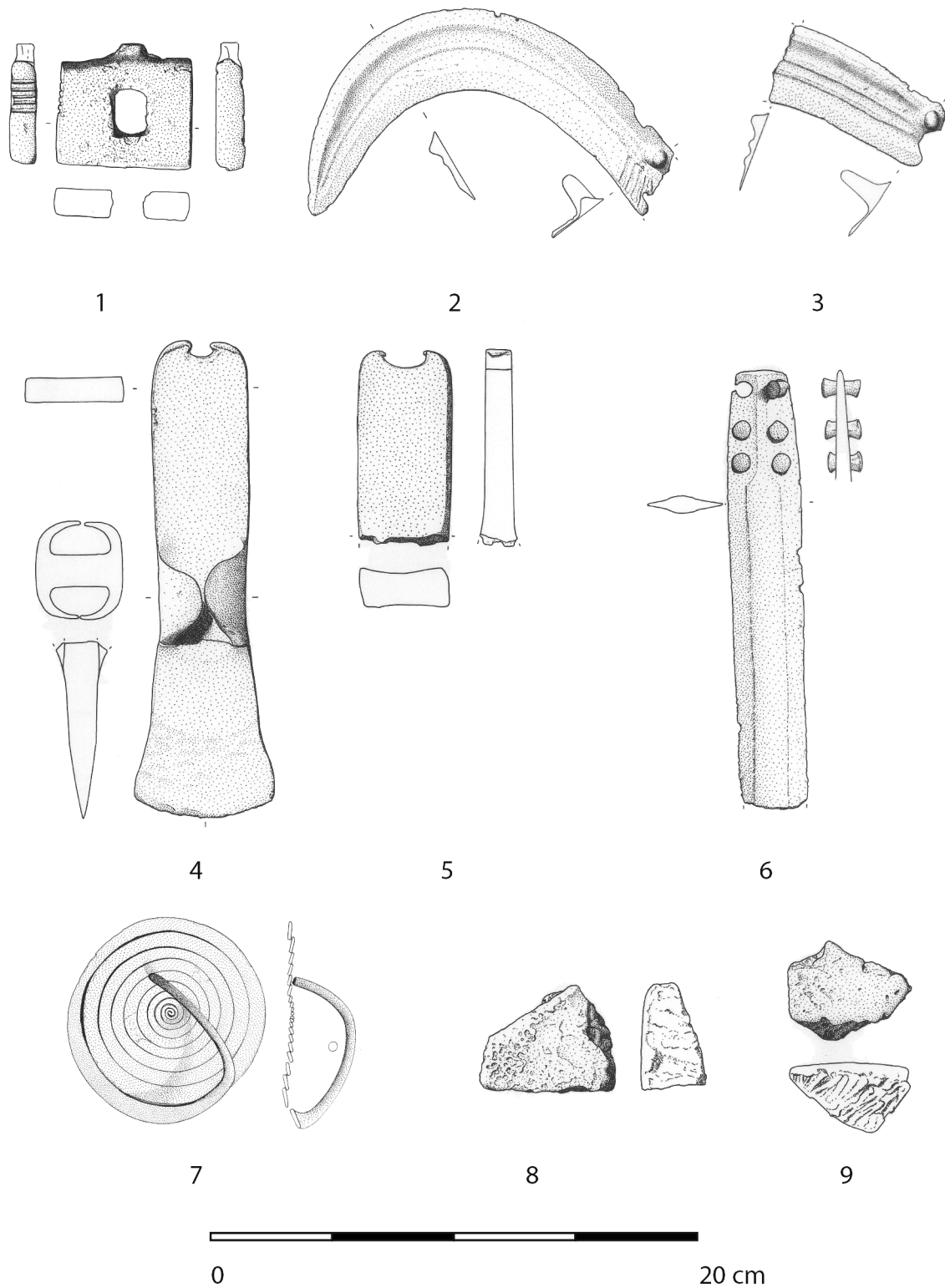
- les autres objets auraient été de même séparés par des lits de pierres, mais leurs dispositions et regroupements restent inconnus. Ces couches de pierres, très compactes, étaient visiblement peu épaisses : la base du dépôt a été atteinte à une profondeur d'environ 40 cm sous la surface du sol. Cette disposition du dépôt en strates séparées pourrait expliquer des différences de patine superficielle des bronzes. Il est donc dommage de ne pas pouvoir disposer de plus de précisions stratigraphiques fines sur l'organisation du dépôt.

Il reste impossible de préciser si le dépôt était isolé, mais le détectoriste a effectué sans succès un contrôle sur un rayon d'une vingtaine de mètres autour du lieu de découverte. De fait, nous ignorons si, comme pour ceux de Ribécourt-Dreslincourt dans l'Oise (Guérin *et al.*, 2022), il était signalé au départ par quelque repère, poteau ou stèle.

## LA COMPOSITION DU DÉPÔT

### Un outil original, difficile à classer dans les catégories typologiques usuelles : petite enclume ou tas ?

L'outil se présente comme une épaisse plaque quadrangulaire légèrement subtrapézoïdale percée en son



**Fig. 2** – Ensemble des bronzes du dépôt de Saint-Moré (dessins : Claire Touzel, UMR 6298 Artechis, Dijon).  
**Fig. 2** – All the bronze objects from the Saint-Moré hoard (drawings: Claire Touzel, UMR 6298 Artechis, Dijon).

centre d'un jour subrectangulaire (fig. 3). De l'appendice brisé et régularisé, au centre d'un des deux longs côtés, ne subsiste que la base. Son extrémité proximale présente une large cupule interprétable comme la trace d'une bulle d'air ayant fragilisé cet appendice et provoqué sa fracture. Les plats de l'outil montrent une surface irrégulière mamelonnée, conséquence d'une fonte à partir d'un moule bipartite réalisé par estampage direct d'un instrument analogue et sans finition soignée du moule en argile.

L'outil est demeuré en partie brut de fonderie. Des traces peu ébarbées du joint de coulée du moule bipartite affectent les deux longs côtés et l'appendice lui-même. Ce dernier fut probablement au départ, comme sur les rares moules d'enclumes en pierre connus, directement relié à l'entonnoir de coulée (Armbruster *et al.*, 2019, fig. 12). Le jour, mal venu à la fonte, conserve, lui aussi, les bavures de coulée limitant une ouverture ovalaire à l'intérieur du rectangle. Les faces de l'instrument sont demeurées non régularisées par polissage, mais n'en paraissent pas moins très lustrées ; un lustrage affecte également les angles de la cassure du tenon. L'une des faces montre de très légers rebords, peut-être suite aux martelages subis sur les côtés de l'enclume. Les deux tables de travail, latérales, sont en revanche achevées et fonctionnelles, bien que l'une conserve des traces de bulles d'air de coulée. La première porte cinq rainures sur une moitié environ de sa surface et l'autre partie reste lisse et bombée ; la seconde, entièrement lisse, présente deux pans formant un angle obtus. Le corps de l'outil mesure 55 mm pour le plus long côté sur 46 mm max. de largeur, pour une épaisseur de 11,7 mm et une masse de 218,5 g. Le métal est un bronze « blanc-gris », probablement à fort pourcentage d'étain afin d'en accroître la dureté et la résistance aux chocs lors de l'utilisation de l'outil. Une composition métallique qui n'est pas inédite et que l'on retrouve sur certaines enclumes, comme celle de Porcieu-Amblagnieu notamment.

### Proposition 1 : une enclume

En limitant les comparaisons à la France, cette pièce, par sa forme générale quadrangulaire, se rapprocherait des enclumes du type de Porcieu-Amblagnieu (Déchelette, 1910, fig. 19, n° 4 ; Nicolardot et Gaucher, 1975, p. 31 ; Pieters, 2013, p. 74 et suiv. ; Armbruster *et al.*, 2019, classe 2, sous-classe 2b). Les outils de ce type sont présents en Europe continentale, de la Roumanie (moule de Velebit : Armbruster *et al.*, 2019, fig. 12, n° 7) et la Bosnie (Bolanić : Jockenhövel, 2016, tabl. 1, n° 3 ; Armbruster *et al.*, 2019, fig. 12, n° 3) à l'océan Atlantique (moule de la Lède du Gurp à Grayan-et-L'Hôpital en Gironde : Frugier *et al.*, 1983 ; Armbruster *et al.*, 2019, fig. 12, n° 9). Deux autres viennent pour l'un d'Écosse et pour l'autre de Scandinavie (Pieters, 2013, carte p. 75 ; liste dans Armbruster *et al.*, 2019). L'enclume de Saint-Moré diffère toutefois assez largement des exemplaires canoniques par une forme subtrapézoïdale (et non carrée), un tenon unique (et réduit) au lieu de deux, une perforation centrale là où certains portent un décor moulé et ses rainures sur une des tables latérales de travail.



**Fig. 3** – Dessin et photographies de l'enclume/matrice du dépôt de Saint-Moré (dessin : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; cliché : A. Mallier, Centre archéologique européen de Bibracte).

**Fig. 3** – Drawing and photograph of the anvil from the Saint-Moré hoard (drawing: C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon; photo: A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte).

L'outil se rattacherait morphologiquement mieux à un petit groupe d'enclumes à corps carré ou rectangulaire dépourvues de bec et à tenon unique, qui constituent la classe 1, sous-classe 1d, de la typologie définie par B. Armbruster, A. Jockenhövel, A. Kapuran A. et R. Ramadanski (2019, fig. 8 et p. 154). Ils proviennent de Valdevimbre (León, Espagne), de Lichfield<sup>2</sup> et du dépôt de Netherhampton (dit « de Salisbury ») en Angleterre, mais aucune de France à ce jour. Celle de Valdevimbre figure dans un dépôt du Bronze final atlantique 1a ancien (Milcent, 2012, pl. 29). Toutefois, là encore, de notables différences apparaissent entre les enclumes de la sous-classe 1d et l'exemplaire présenté ici : pour les premières, table de travail opposée au tenon présentant une angulation marquée (« *gable-roofed* »), absence de perforation ; pour celle de Saint-Moré, corps trapézoïdal à large perforation, face opposée au tenon plane, une des tables latérales de travail rainurée sur une moitié de sa surface et l'autre lisse et anguleuse.

### Proposition 2 : un tas/dé ou matrice

Un autre rapprochement peut être proposé pour cet outil original : les matrices définies par J.-P. Nicolardot et G. Gaucher (1975, p. 35), classées parmi les enclumes de leur classe 3 par B. Armbruster et ses coauteurs (2019, fig. 14 et p. 158 : *bench anvils with swages and bosses*). Cette classe fonctionnelle rassemble des outils variés, certains plats et quadrangulaires, qui tous portent des rainures sur un ou plusieurs côtés. Trois exemplaires sont connus en France :

- le plus ancien, de l'horizon de Rosnoën, vient du dépôt de Trégorf à Surzur, Morbihan (Briard, 1965, p. 153 et inventaire, n° 456 ; Nicolardot et Gaucher, 1975, p. 35, fig. 2 ; Armbruster *et al.*, 2019, fig. 14, n° 6). En forme de carré irrégulier de 6 cm de côté pour une épaisseur maximale de 1,7 cm, il est percé d'un jour circulaire ;

- celui du dépôt de la Petite Laugère à Gênelard (Saône-et-Loire), dénommé « dé » par J.-P. Thévenot (1998, p. 128 et fig. 4, n° 1), subrectangulaire ; il porte des cannelures sur deux de ses côtés, mais ne présente pas de perforation ;

- un troisième exemplaire fragmenté provient du dépôt de Chambaron à Myon dans le Doubs (Piningre 2024, fig. 3B), daté du Ha A1. Il est quadrangulaire (longueur, 50 à 51 mm ; largeur : 31 à 32 mm ; épaisseur au niveau des bords : 5 à 6 mm) et il présente quatre rainures sur une de ses tranches, position équivalente à celles de Gênelard ou de Saint-Moré. Il est aussi fabriqué à partir d'une plaque épaisse fondue (épaisseur au niveau des bords : 5 à 6 mm ; épaisseur au centre : 7 mm).

Aucune enclume de la classe 3 de B. Armbruster et ses coauteurs ne porte de tenon. L'appendice latéral de l'outil de Saint-Moré présente la même proportion que les tenons des enclumes du type de Porcieu-Amblagnieu ou que celles de la classe 1d de B. Armbruster *et al.* (2019, p. 152 et 155). De plus, cet appendice paraît bien large pour n'être que l'extrémité d'un cône de coulée, qui serait surdimensionné par rapport à la taille d'un si petit objet.

Les cônes de coulée connus par les moules ou par les masselottes se terminent par une extrémité distale étroite, ce qui n'est pas le cas pour l'appendice de l'instrument présenté ici. Le tenon bien conservé du typologiquement proche outil de Valdevimbre (Milcent, 2012, pl. 29, n° 5) confirme qu'il s'agit bien ici d'un tenon brisé, mais pas du vestige d'un simple entonnoir de coulée. L'hypothèse qu'il s'agisse d'un tenon fragilisé du fait de la bulle d'air mentionnée ci-dessus et brisé, soit accidentellement, soit au cours du décochage, reste donc plausible.

Les rainures portées sur une table de travail ne sont pas spécifiques des matrices et se retrouvent aussi sur diverses enclumes, comme celles du type de Fresné-la-Mère (Nicolardot et Gaucher, 1975, p. 29 ; Pieters, 2013, p. 72), sous-classe 2d de B. Armbruster *et al.* (2019, fig. 13 et p. 156).

L'objet présente des similitudes avec les outils de Surzur et de Gênelard, mais aussi des différences notables. Aussi, au vu de ses particularités, l'outil de Saint-Moré, à ce jour, fait-il plutôt figure d'*unicum*.

### Les lames de faucilles

Les deux objets appartiennent à la famille des faucilles à languette et au type à bouton (Nicolardot et Gaucher, 1975, p. 93 et suiv. ; Jahn, 2013 ; Arnoldussen et Steegstra, 2016 ; Fejér, 2020).

Sur la partie proximale de la lame complète (fig. 4, n° 1), le bouton est proche d'une série de cinq côtes obliques ; deux nervures suivent la courbe semi-circulaire de l'outil puis convergent vers la pointe. Plusieurs ébréchures affectent le tranchant et le dos de l'outil. Une encoche au talon liée à un défaut de coulée entame le tiers environ de la première nervure.

Arc maximum : 157 mm ; largeur max. de la lame : 35 mm ; épaisseur max. de la lame : 6 mm ; hauteur du bouton : 17 mm ; poids : 119,4 g.

La seconde faucille est représentée par une moitié proximale (fig. 4, n° 2), encochée à la base. Pas de nervures obliques sous le bouton, mais trois côtes suivent la courbure de l'outil. Des ébréchures affectent aussi le tranchant et le dos de l'outil.

Longueur du tronçon : 81,4 mm ; largeur max. de la lame : 35 mm ; épaisseur max. de la lame : 6 mm ; hauteur du bouton : 20 mm ; poids : 49 g.

Pour ces faucilles à bouton, les occurrences sont nombreuses dans l'est de la France et les pays limitrophes (Primas, 1986). Vers l'ouest, des exemplaires sont attestés dans le dépôt du Bronze moyen atlantique 2 récent/Bz D1 de Malassis à Chéry dans le Cher ; ces derniers ne portent toutefois pas de côtes sous le bouton (Briard *et al.*, 1969). Les faucilles ornées de ce type de décor sont bien représentées dans les dépôts du centre-est et de l'est de la France du Bronze final I-IIa (Bz D2-Ha A1), par exemple en Seine-et-Marne dans celui de Cannes-Écluse n° 1 (Gaucher et Robert, 1967, fig. 12-14), de Monneron à Longueville (Guillaumet *et al.*, 1999, p. 73 et suiv. et fig. 33) ou celui récemment découvert de Dormelles (Simonin, 2022, fig. 3).



**Fig. 4** – Dessins et photographies des deux faucilles du dépôt de Saint-Moré (dessin : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; cliché : A. Mallier, Centre archéologique européen de Bibracte).

**Fig. 4** – Drawing and photograph of both sickles from the Saint-Moré hoard (drawing: C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon; photo: A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte).

### Les lames de haches à ailerons médians

Un exemplaire, brisé sous les ailerons, est complet avec ses deux fragments (fig. 5, n° 1). Cette classique lame de hache à ailerons médians montre un sommet encoché (forme Td selon la typologie de D. Vaillant et J.-P. Massonnie, 1974). La partie distale de l'outil a subi un fort martellement sur le tranchant.

Longueur max. : 200 mm ; largeur max au talon : 39 mm ; largeur au tranchant : 58 mm ; épaisseur de la lame au talon : 10 mm ; largeur max. au niveau des ailerons : 40 mm ; poids : 784 g.

Le tronçon proximal de lame identique à celui de la hache complète doit appartenir à un second exemplaire du même type (fig. 5, n° 2).

Longueur max. : 81 mm ; largeur au talon : 40 mm ; épaisseur de la lame, cassée à ras des ailerons : 12-16 mm ; poids : 264 g.

La concentration de ces haches en France s'observe essentiellement dans le quart nord-est du territoire (Milotte *et al.*, 1968). C'est un outil bien représenté dans les dépôts du Ha A1 déjà évoqués pour les faucilles comme ceux de Cannes-Écluse, Longueville, Dormelles, Publy...

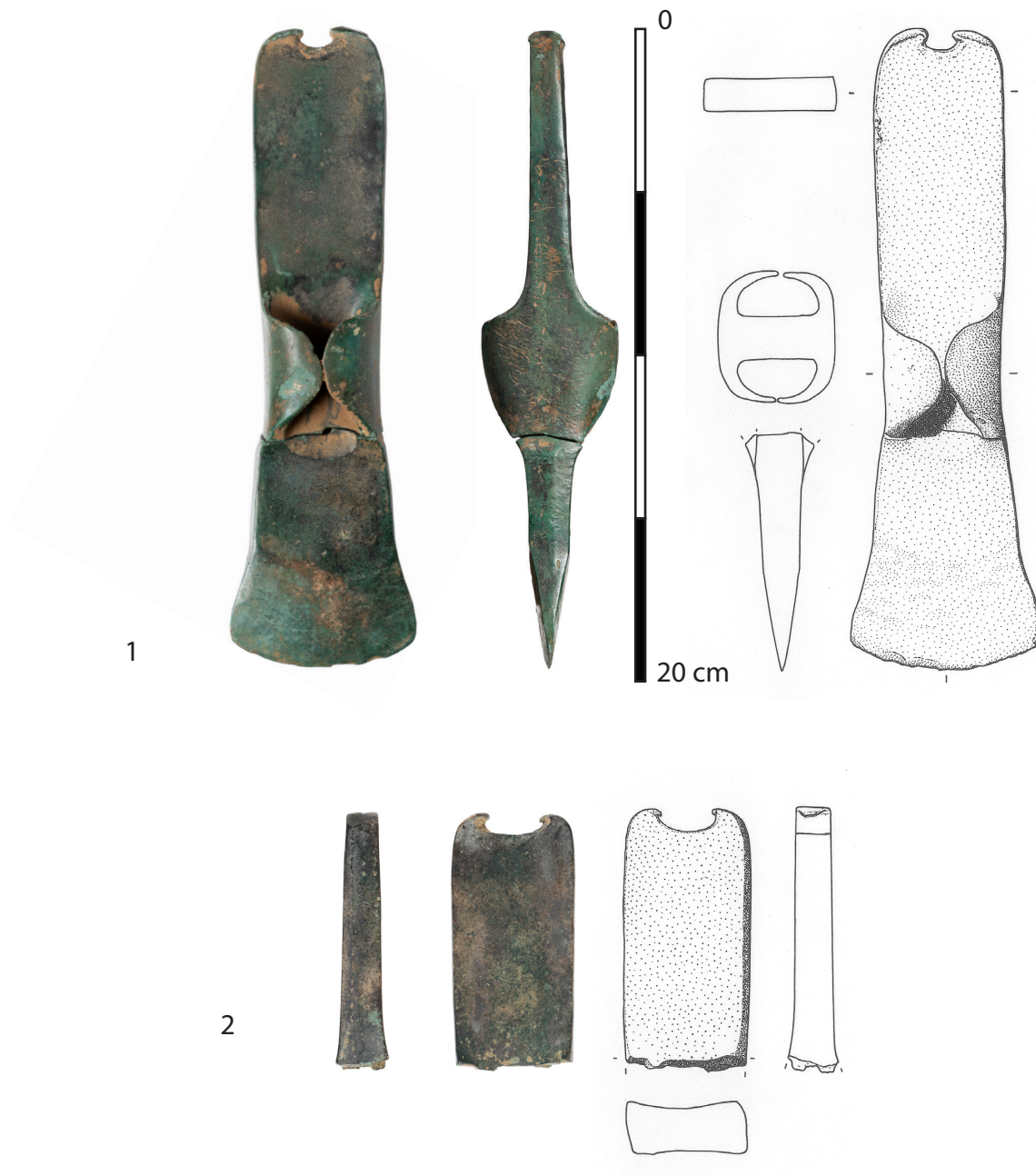
Vers l'ouest, de probables fragments figurent dans le dépôt BMa 2 récent/Bz D1 de Malassis (Briard *et al.*, 1969, fig. 8)<sup>3</sup>.

### L'épée

Ce fragment proximal de lame d'épée à bords parallèles présente une section biconvexe surbaissée ; les tranchants amincis s'individualisent par un ressaut de la partie axiale de la lame (fig. 6). Des ébréchures affectent les tranchants. La languette légèrement trapézoïdale étroite à sommet légèrement curviligne est percée de six trous de rivets alignés verticalement par trois et séparés par une nervure prolongeant le relief axial de la lame. Cinq des six rivets sont demeurés en place. On note de superficiels défauts de coulée.

Longueur : 183 mm ; largeur max. de la lame : 31 mm ; épaisseur max. de la lame : 7 mm ; poids : 163,4 g.

Cette épée appartient au type de Rosnoën défini par J. Briard (1965, p. 153 et suiv.). L'absence de ricasso inscrit l'arme dans la famille des épées à languette simple et le type à garde basse et étroite avec trous de rivets (Quilliec, 2007, p. 30-31). L'épée du type de Rosnoën est une arme essentiellement atlantique (Briard, 1965 ; Quilliec, 2007, p. 30 et 39 ; Milcent, 2012, p. 71 et suiv.), qui s'est peu diffusée hors de cet espace (fig. 7). Elle est surtout répandue du Finistère au val de Somme d'ouest en est – avec des concentrations de découvertes fluviales dans les cours moyen et inférieur de la Seine – et de la Manche au val de Loire du nord au sud (Briard, 1965 ; Quilliec,



**Fig. 5** – Dessins et photographies des deux haches à ailerons du dépôt de Saint-Moré (dessin : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; cliché : A. Mallier, Centre archéologique européen de Bibracte).

**Fig. 5** – Drawing and photograph of both flanged axes from the Saint-Moré hoard (drawing : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; photo : A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte).

2007, p. 30 et 39 ; Milcent, 2012, p. 71 et suiv. ; Milcent *et al.*, 2024, fig. 15 et p. 276-277). Elle se raréfie au sud de la Loire, avec seulement trois exemplaires, à Périgueux dans la Dordogne (Chevillot, 2003), Sainte-Eulalie près de Saint-Sever dans les Landes (Coffyn, 1985, p. 67 et fig. 30 ; Gardes, 1991, p. 186 et fig. 2) et dans la grotte de Roucadour à Thémines dans le Lot (Gascó *et al.*, 1998, p. 194), mais cette raréfaction qui affecte l'ensemble de l'armement métallique contemporain de la région, n'est peut-être qu'un artefact de nos connaissances. On mentionnera aussi l'épée de Gagnac en Haute-Garonne, à languette très effilée – quasiment une soie – à six encoches

de rivetage (Clottes, 1976), à considérer peut-être comme une arme du type de Rosnoën atypique, ou de celui de Monza (Bianco-Peroni, 1970, nos 56-63). Dans le même département, l'épée de Venerque (Guilaine, 1972, p. 217 et fig. 73, n° 1) est une variante du type de Mantoche (Reim, 1974, nos 36-41) ou de Monza (Bianco-Peroni, 1970), selon la typologie retenue.

Les exemplaires du dépôt du Bois du Vieux Taillis, de La Truchère et de Saint-Loup-les-Varenes en Saône-et-Loire (Jeantet, 1968 fig. 6 ; Teyssonneyre *et al.*, 2017 ; Ducreux, 2024, fig. 8) ou de Mairy dans les Ardennes (Marolle, 1991), font figure d'exception dans le centre-est



**Fig. 6** – Dessin et photographie du tronçon proximal d'épée du type de Rosnoën du dépôt de Saint-Moré (dessin : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; cliché : A. Mallier, Centre archéologique européen de Bibracte).

**Fig. 6** – Drawing and photograph of the fragmented Rosnoën-type sword from the Saint-Moré hoard (drawing : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; photo : A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte).

et l'est de la France (Needham *et al.*, 2013, carte p. 163 ; Milcent *et al.*, 2024, fig. 15 et p. 277-278), où sont essentiellement retrouvées des armes des types de Rixheim et de Mantoche (Reim, 1974).

Hors de France, une épée apparentée au type de Rosnoën est mentionnée à Palencia en Espagne (Coffyn, 1985, p. 126, carte 12, n° 64). Quelques exemplaires ont gagné les îles Britanniques avec un petit nombre retrouvé en Angleterre (Burgess et Colquhoun, 1988, n°s 4-11), mais elles semblent inconnues en Irlande (Eogan, 1965 et 1983). Certaines ont fait partie de cargaisons sombrées dans la Manche (Milcent, 2012, p. 73 et pl. 23 ; Needham *et al.*, 2013). De rares autres sont connues au Benelux (Gomez de Soto et Warmenbol, 2025) et quelques-unes sont mentionnés outre-Rhin, à Mayence (Schauer, 1971, n° 272), dans la zone de confluence du Main (*ibid.*, n° 270), en Bavière dans le dépôt de Windsbach, Kr. Ansbach (Müller-Karpe, 1959, pl. 155A, n° 8 ; Schauer, 1971, n° 273 ; Milcent, 2012, pl. 34), et jusqu'à Rýdeč à Malečov en République tchèque (Novák, 1975, n°s 35-36).

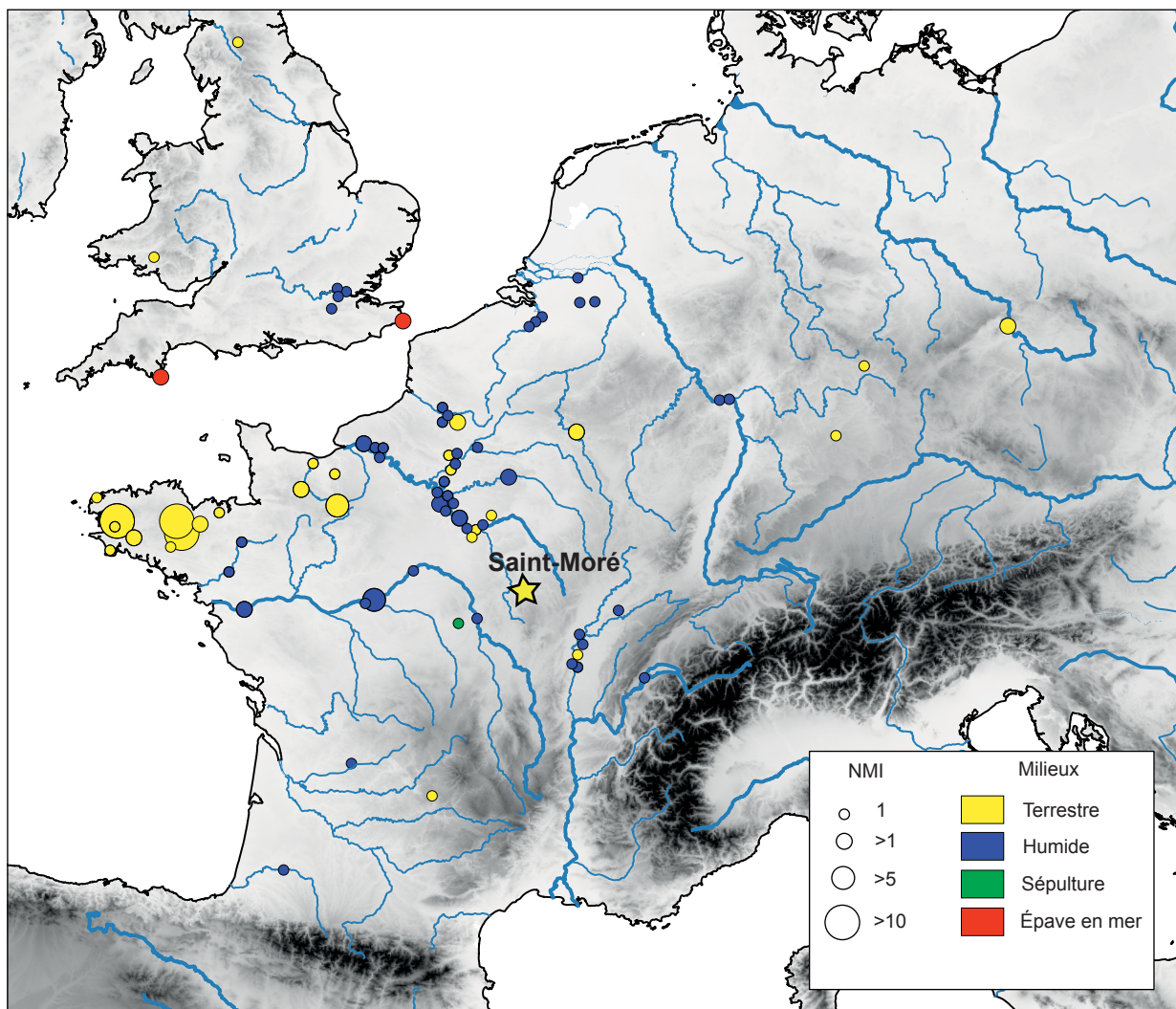
Le dépôt de Windsbach (fig. 8), qui regroupe par ailleurs des bronzes atlantiques et régionaux constitue ainsi – à l'instar du dépôt de Saint-Moré – un bon repère typochronologique entre l'horizon métallique de Rosnoën du Bronze final atlantique 1 et le Bz D2-Ha A1 oriental. Il en va de même avec le dépôt de la Vallée Bidot à Dormelles, mentionné ci-dessus, qui associe à un fragment d'épée du type de Rosnoën des fragments de faucilles, de haches à ailerons médians, de couteaux, de fibules en archet de violon, d'épingles à tête en crosse et du type de Villethierry, etc. (Simonin, 2022).

Les épées du type de Rosnoën à languette percée de trous de rivets sont moins fréquentes que celles à languette encochée (Gaucher et Mohen, 1972, fiche 312). Qui plus est, celle du dépôt du Bois du Vieux Taillis diffère des modèles classiques par ses six rivets au lieu des quatre habituels, un caractère rare observé sur un petit nombre d'armes à languette percée de trous de rivets (fig. 9, n° 1) : une seule, l'épée n° 32, dans le dépôt éponyme de Penavern à Rosnoën dans le Finistère (Nallier et Le Goffic, 2008 ; Milcent, 2012, pl. 21 ; fig. 9, n° 2). Les épées du type de Rosnoën à languette à six encoches de rivetage sont elles aussi peu nombreuses : une seule (n° 45), parmi les quatorze du dépôt éponyme (Nallier et Le Goffic, 2008, p. 145). La nervure axiale renforçant la languette constitue un autre caractère rare de l'épée de Saint-Moré. R. Nallier et M. Le Goffic ont donné une liste détaillée des épées porteuses de cette particularité (2008, p. 147-148), à laquelle s'ajoute celle de Périgueux (Chevillot, 2003).

À l'exception de l'exemplaire présenté ici et de celui du dépôt éponyme, les autres épées du type de Rosnoën à languette percée de six trous de rivets (fig. 9) proviennent de milieux fluviaux :

- deux épées « quasiment identiques [à celle de Rosnoën] draguées dans la Marne » (Nallier et Le Goffic, 2008, p. 147) ; la première (fig. 9, n° 3), complète, provient de Port-à-Binson, commune de Mareuil-le-Port (Marne) ; la seconde, fragmentaire (fig. 9, n° 7), pourrait en provenir également, de Port-à-Binson même ou d'un lieu proche<sup>4</sup> ;

- une tirée de la Seine entre Villeneuve-Saint-Georges et Morsang (Mortillet et Mortillet, 1881, n° 919 ; Mohen, 1977, p. 93 et n° 225 ; ici, fig. 9, n° 4) ;



**Fig. 7** – Répartition des épées du type de Rosnoën. Étoile, dépôt de Saint-Moré. Carte de P.-Y. Milcent *et al.* (2024), reproduite avec l'autorisation des auteurs et complétée pour la France. Hors carte : Palencia, Espagne.

**Fig. 7** – Distribution map of Rosnoën-type swords. Star: Saint-Moré hoard.

Map by P.-Y. Milcent *et al.* (2024), reproduced with the authors' permission, updated. Off the map: Palencia, Spain.

- une deuxième (fig. 9, nos 5a et b), également en provenance de la Seine. Sa languette s'individualise de la lame par un court ressaut et possède un talon strié (Cabrol, 1939, n° 7, p. 415)<sup>5</sup>. Cette arme est probablement celle draguée à Marolles-sur-Seine en Seine-et-Marne, « aux longs ricassos (*sic*) à décor de hachures » (Guillaumet *et al.*, 1999, p. 78 et fig. 38, n° 1) : la corrosion sur la languette présente en effet le même aspect, tant sur le dessin donné par A. Cabrol pour l'épée « de la Seine » que sur celui de l'épée « de Marolles-sur-Seine » présentée par J.-P. Guillaumet et ses coauteurs ; au vu des deux dessins, la morphologie de la languette et des rivets est très semblable aussi. Ces similitudes seraient fort étonnantes si l'on avait à faire à deux armes différentes<sup>6</sup>.

Il est remarquable, comme le soulignaient déjà R. Nallier et M. Le Goffic, qu'à part l'épée du dépôt éponyme, les autres représentantes du type de Rosnoën à languette percée de six trous de rivets connues en 2008, auxquelles s'ajoute désormais celle présentée ici, proviennent de la région parisienne (deux exemplaires), de Champagne

(deux exemplaires) et de Bourgogne (un exemplaire). La plupart possèdent une languette de forme classique, comme à Saint-Moré et celle de Marolles-sur-Seine se singularise par un léger épaulement sous la languette avec un ricasso strié.

R. Nallier et M. Le Goffic (2008, p. 148) mentionnent une dernière épée, elle aussi tirée de la Seine, à Évry dans l'Essonne (fig. 9, n° 6), qui possède une languette analogue à celles des épées du type de Rosnoën, mais s'en différencie par une lame légèrement pistilliforme décorée de sillons s'achevant en crosse au niveau du talon (Guillaumet *et al.*, 1999, p. 65 et fig. 23, n° 4). Ce décor n'est pas sans évoquer celui du talon de l'épée n° 50 du dépôt de Rosnoën (Nallier et Le Goffic, 2008, fig. 9) et de celle, également du type de Rosnoën, de Bardouville en Seine-Maritime (*ibid.*, fig. 14, n° 1). Un rapprochement peut encore être proposé avec une lame du type de Mantoche tirée de la Saône entre Mâcon et Tournus en Saône-et-Loire (Bonnamour, 1966, pl. 1, n° 10 ; Nallier et Le Goffic, 2008, fig. 14, n° 3 ; Reim, 1974, n° 41), mais aussi avec des épées du type de Rix-

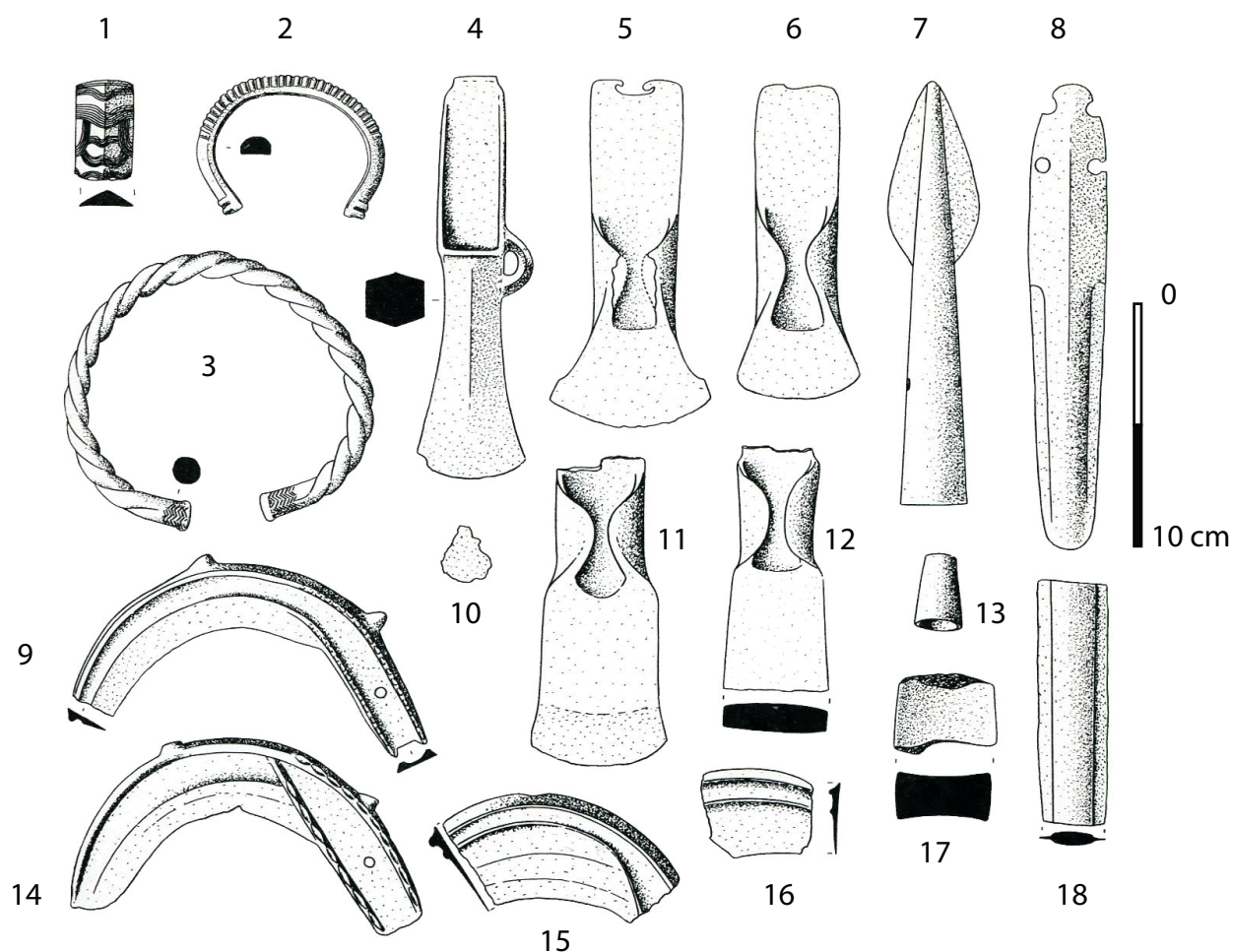


Fig. 8 – Le dépôt de Windsbach, Bavière (d'après Müller-Karpe, 1959, pl. 155).

Fig. 8 – The Windsbach hoard, Bayern (from Müller-Karpe, 1959, pl. 155).

heim (Reim, 1974, n° 16 et suiv.). Avec sa lame à bords non parallèles, mais légèrement pistilliforme, cette arme doit plutôt être considérée comme un modèle d'épée intermédiaire entre ceux de Rosnoën et de Ballintober/Chelsea, voire comme une forme ancienne de ce dernier type. N'étaient ses six rivets au lieu de quatre, elle est très proche d'une arme anglaise de provenance inconnue, classée dans le type de Ballintober (Burgess et Colquhoun, 1988, n° 47).

Les épées du type de Rosnoën avec leurs six rivets au lieu des quatre usuels, comme celle de Saint-Moré, sont-elles à considérer comme des importations atlantiques ? Pour l'exemplaire de Marolles-sur-Seine, faut-il reconnaître une simple variante rare d'armes du type de Rosnoën importée ? Ces épées seraient-elles plutôt, comme le suggèrent R. Nallier et M. Le Goffic, des épées de production locale, des imitations réinterprétant des armes connues dans le monde atlantique ?

### La spirale de jambière

Elle est réalisée par martellement régulier d'une tige de bronze de section circulaire – dont subsiste l'extrémité – qui prolongeait le corps la jambière (fig. 10). La largeur du ruban ainsi produit s'amenuise progressivement en direction du centre de la spirale.

Diamètre : 95 mm ; largeur du fil : 9 à 2 mm ; épaisseur : 1,5 mm ; poids : 84 g.

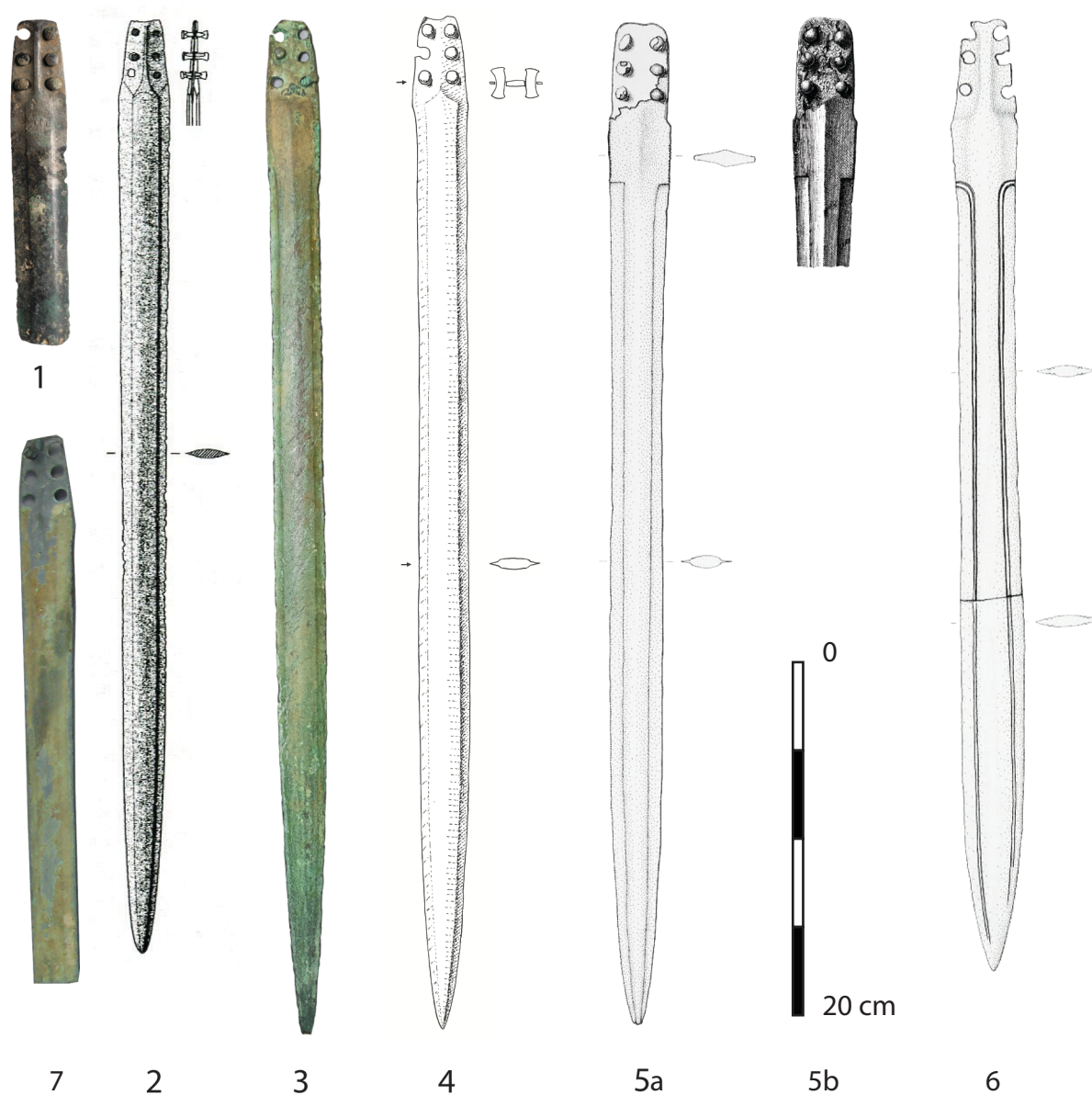
Bien qu'il ne subsiste rien du reste de la jambière, il est possible d'attribuer la parure au groupe II des jambières à partie centrale composite de la typologie proposée par C. Éluère (1974, p. 551 et suiv.), et plus précisément au type 2, rubané large à fil récurrent (*ibid.*, p. 555 et suiv.), voire au type 3, rubané très large (*ibid.*, p. 559). Les jambières du type 2, présentes dans le Bassin parisien et en Bourgogne, datent du Bronze final I/Bz D (*ibid.* ; Roscio, 2018) et des fragments subsistent dans quelques dépôts de bronzes de l'étape suivante du Bronze final (Éluère, 1974, p. 562). La date plus tardive des jambières du type 3, d'ailleurs rares en Gaule, paraît peu compatible avec celle des autres éléments bien datés du dépôt.

### Les fragments de lingots

Les deux fragments proviennent de lingots plano-convexes (fig. 11)

Poids : 178,3 et 232 g.

En absence actuelle d'analyses, on ne peut dire s'ils sont ou non constitués de cuivre non allié. De tels fragments de lingots sont nombreux dans les dépôts de l'étape ancienne du Bronze final comme ceux de Cannes-Écluse,



**Fig. 9** – Épées du type de Rosnoën à rivetage de la poignée par six rivets : **1**, Saint-Moré, Yonne ; **2**, Rosnoën, Finistère ; **3** et **7**, Mareuil-le-Port, Marne ; **4**, entre Villeneuve-Saint-Georges et Morsang, Val-de-Marne ; **5a** et **5b**, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne ; **6**, Évry, Essonne (1, d'après A. Mallier ; 2, d'après Nallier et Le Goffic 2008, fig. 3, n° 32 ; 3, cliché : Claire Bonnefoi ; 4, d'après Mohen 1977, n° 225 ; 5a et 6, d'après Guillaumet *et al.*, 1999, fig. 38, n° 1 et fig. 23.4 ; 5b, d'après Cabrol 1939 ; 7, cliché : Noémie Cozette -Ville d'Épernay ; DAO : L. Boutoille).

**Fig. 9** – Rosnoën-type swords with hilts riveted by six rivets: **1**, Saint-Moré, Yonne; **2**, Rosnoën, Finistère; **3** and **7**, Mareuil-le-Port, Marne; **4**, between Villeneuve-Saint-Georges and Morsang, Val-de-Marne; **5a** and **5b**, Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne; **6**, Évry, Essonne (1, after A. Mallier; 2, Nallier and Le Goffic 2008, fig.3.32; 3, Claire Bonnefoi; 4, Mohen 1977, no. 225; 5a and 6, Guillaumet *et al.*, 1999, fig.38.1 and fig.23.4; 5b, Cabrol 1939; 7, Noémie Cozette-Ville d'Épernay; CAD: L. Boutoille).

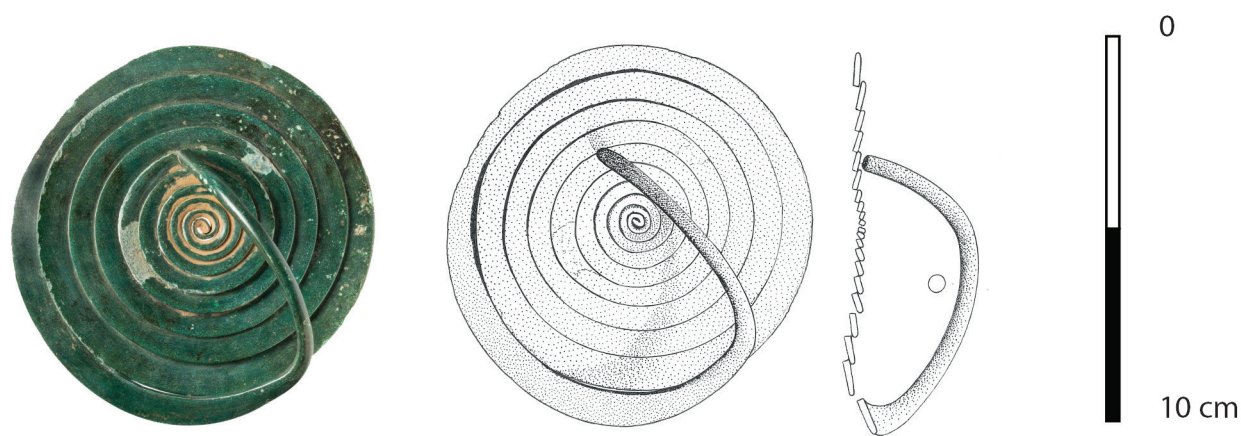
Longueville, Dormelles, Publy, Malassis déjà mentionnés. Omniprésents dans les dépôts jusqu'à la fin de l'âge du Bronze, ils ne présentent pas de valeur diagnostique d'un point de vue chronologique.

#### DATATION DU DÉPÔT

La datation de ce dépôt à l'étape ancienne du Bronze final est acquise par une mise en perspective avec des objets analogues ou très proches bien datés : les enclumes

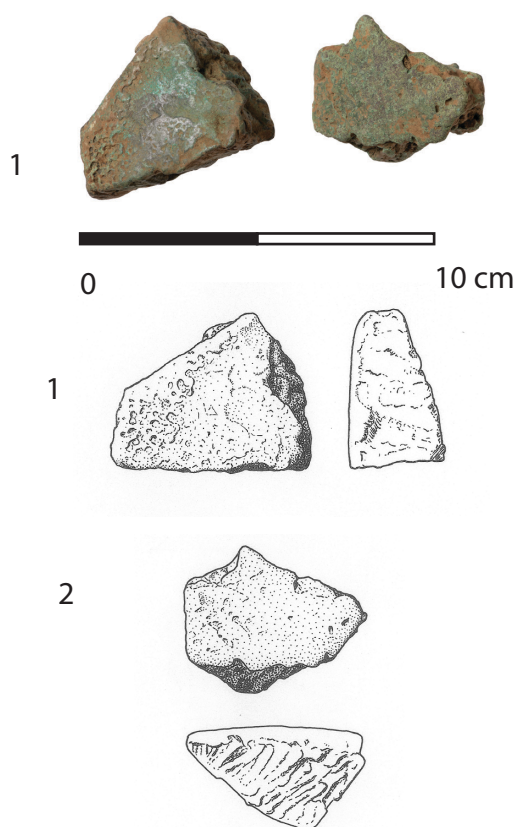
de Valdevimbre et Fresné-la-Mère, la matrice de Surzur, les épées du type de Rosnoën, les haches à ailerons médians, les spirales de jambières. Cette attribution chronologique homogène correspond à l'étape de Rosnoën, du Bronze final atlantique 1/Bz D2-Ha A1 (Milcent, 2012), parallèle du Groupe à céramique cannelée septentrional du Bz D-Ha A (Roscio, 2018).

Comme celui de la Vallée Bidot à Dormelles (Simoin, 2022), le dépôt du Bois du Vieux Taillis à Saint-Moré fournit un nouvel élément de chronologie relative en associant un bronze de type atlantique (l'épée du type de Rosnoën) à d'autres de types orientaux (haches à



**Fig. 10** – Dessin et photographie de la spirale de jambière du dépôt de Saint-Moré (dessin : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; cliché : A. Mallier, Centre archéologique européen de Bibracte).

**Fig. 10** – Drawing and photograph of the leg-spiral from the Saint-Moré hoard (drawing: C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon; photo: A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte).



**Fig. 11** – Dessins et photographies des fragments de lingots du dépôt de Saint-Moré (dessins : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon ; cliché : A. Mallier, Centre archéologique européen de Bibracte).

**Fig. 11** – Drawing and photograph of both fragmented ingots from the Saint-Moré hoard (drawing: C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon; photo: A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte).

ailerons médians, faucilles, jambières), témoignant d'une large contemporanéité entre le Bronze final atlantique 1 ou étape de Rosnoën et l'étape ancienne du Bronze final oriental. À plus longue distance, outre-Rhin, les dépôts

du Bois du Vieux Taillis et de la Vallée Bidot constituent de bons parallèles avec celui de Windsbach, Kr. Ansbach en Bavière, lui aussi composé de bronzes atlantiques et d'autres orientaux (Müller-Karpe, 1959, pl. 155A ; Milcent, 2012, pl. 34 ; ici, fig. 8).

#### DISPOSITION DES OBJETS DU DÉPÔT DU BOIS DU VIEUX TAILLIS

D'après les dires du prospecteur, le dépôt se présentait en plusieurs strates séparées par des niveaux stériles caillouteux. Cette disposition n'est pas sans évoquer celle des dépôts F28 et F36 de Ribécourt-Dreslincourt, Oise, récemment trouvés (Michel, 2013 ; Guérin *et al.*, 2022, p. 669 et 672). Pour le premier (F28), une épaisseur de terre de dix centimètres d'épaisseur environ vide d'objets séparait un poignard implanté verticalement dont la poignée était probablement enserrée par six bracelets empilés, d'un groupe de deux torques torsadés sur lesquels se trouvaient enfilés sur l'un une collerette, sur l'autre de petits anneaux. Le second dépôt (F36), comme le précédent, est constitué de deux lots d'objets séparés par une couche de terre, ici aussi de dix centimètres d'épaisseur environ et dépourvue de vestiges. Un disque orné d'un motif rayonnant en feuille d'or recouvrait le lot supérieur. Ces deux dépôts de Ribécourt-Dreslincourt regroupent un nombre d'objets assez proche du lot de dix du Bois du Vieux Taillis : neuf pour le dépôt F28, treize pour le dépôt F36. Ces dépôts, plus anciens que celui du Bois du Vieux Taillis, datent du Bronze moyen atlantique 2 récent/Bz C2-D1.

M. Mélin, M. Nordez et S. Guérin (*in* Guérin *et al.*, 2022, p. 709-710) s'interrogent quant à la nature des sédiments dépourvus de tout artefact séparant les deux ensembles d'objets des dépôts F28 et F36 et proposent deux hypothèses :

- la possible existence de matériaux périssables séparant à l'origine les deux strates d'objets, qu'aurait progressivement remplacé un apport de sédiments au fur et à mesure de leur disparition naturelle. Dans cette

hypothèse, la constitution du dépôt relèverait d'une opération unique ;

- le recreusement, lors d'un second apport, des fosses comblées après ensevelissement d'un premier lot de bronzes. Ce recreusement aurait été arrêté bien avant les-dits premiers objets et sans les perturber.

Les propositions avancées suggèrent l'existence de « dépôts polyphasés », car « prévus pour être complétés », dès l'origine. Dans cette hypothèse, l'homogénéité de la composition des dépôts de Ribécourt-Dreslincourt suppose une réalisation dans un temps relativement court, avec un respect des dépôts d'objets déjà en place.

Les exemples attestés de dépôts polyphasés sont rares à ce jour et les auteurs ne mentionnent que deux exemples britanniques. Remarquons que certains dépôts ont pu être constitués en plusieurs épisodes rapprochés, sans que les gestes successifs soient perceptibles. Ce pourrait être le cas, par exemple, pour des dépôts placés à l'intérieur de vases soigneusement fermés par un couvercle.

Pour le dépôt du Bois du Vieux Taillis, chronologiquement homogène, les deux hypothèses, dépôt réalisé en une seule fois ou dépôt constitué en plusieurs temps, peuvent être proposées comme pour ceux de Ribécourt-Dreslincourt, sans qu'il soit, là non plus, possible de trancher. Quoi qu'il en soit, les différents lits constitués essentiellement de cailloux calcaires intercalés entre les groupes d'objets écartent l'hypothèse de matériaux organiques disparus.

## NORMES ET PRATIQUES DU DÉPÔT DU BOIS DU VIEUX TAILLIS

### Un petit lot bien normé

Le dépôt est composé d'objets de bronze connus par ailleurs au Bz D2-Ha A1 et les comparaisons ont été aisées avec les lots plus abondants des ensembles régionaux de Cannes-Écluse (dépôts 1 [fig. 12] et 2), Dormelles, Longueville en Seine-et-Marne, Villethierry (dépôts 1 et 2) (Mordant *et al.*, 1976) dans l'Yonne, Publy dans le Jura (Gauthier, 2017) (fig. 13).

Une observation globale permet d'identifier rapidement les éléments communs dans le choix des bronzes et leurs traitements. Ainsi, les haches à ailerons sont souvent cassées au niveau des ailerons ; à Saint-Moré, pour une des haches, les deux fragments recollent pour restituer l'objet complet, ce qui ne s'observe pas en général dans les autres dépôts et le second fragment proximal ne possède plus son complément distal. Un traitement équivalent prévaut pour les deux faucilles : une intacte, la seconde fragmentée et incomplète. Cette représentation partielle existe aussi pour la jambière, réduite ici à une seule spirale en excellent état, détachée par rupture du fil récurrent du jambard, alors que des fragments de tôles décorées de cette partie du bijou sont souvent retrouvés dans les dépôts mentionnés *supra*. Les deux fragments de lingots complètent cette petite collection comme souvent dans ces dépôts du Bz D2-Ha A1 régionaux.



Fig. 12 – Le dépôt 1 de Cannes-Écluse, Seine-et-Marne (musée de Préhistoire de Nemours, cliché : G. Puech).

Fig. 12 – Hoard 1 from Cannes-Écluse, Seine-et-Marne (musée de Préhistoire de Nemours, photo: G. Puech).



Fig. 13 – Dépôt de Publy, Jura. Vue globale du dépôt montrant la variété des fragments regroupés (musée de Lons-le-Saunier, cliché : D. Vuillermoz).

Fig. 13 – Publy Hoard, Jura. Global view of the large variability of bronze fragments (musée de Lons-le-Saunier, photo: D. Vuillermoz).

Les haches comme les faucilles sont des outils fonctionnels qui ont été volontairement fragmentés avant leur dépôt. Les deux fragments d'une hache ont été conservés ensemble dans le dépôt, mais pour la seconde comme pour une faucille ne subsistent que les parties proximales, les autres ont été gardées hors du dépôt. Cette situation, fréquemment observée, atteste bien l'importance accordée à cette fragmentation des objets dans le processus de déposition et de choix des bronzes.

Une particularité doit être notée aussi, à savoir l'absence de petits éléments contrairement aux autres ensembles plus fournis qui livrent toujours ces menus débris pas toujours faciles à identifier. Comme il n'y a pas de raisons de penser que le prospecteur n'a pas ramassé tous les bronzes, il y a là une différence réelle dans la collecte des objets déposés.

Au Bois du Vieux Taillis se retrouvent assurément des constituants « habituels » de ces ensembles de dépôts du Bz D2-Ha A1 avec les mêmes fragmentations en lien avec des normes en usage, mais s'agit-il d'un lot plus modeste et restreint du fait des officiants et de leurs souhaits ?

On remarquera toutefois trois sortes de paires dans la collecte des objets : deux lots d'outils comportant chacun un objet complet intact ou brisé et un fragment isolé (les lames de haches ; les lames de faucilles) auxquels répondent les deux fragments de lingots, tandis qu'en revanche les objets plus rares ne sont là qu'en unique exemplaire (le fragment de lame d'épée, celui de jambière et l'enclume/tas). Ces paires donnent une notable originalité du dépôt de Saint-Moré.

### Une épée « exotique »

L'épée du type de Rosnoën souligne une ouverture vers le domaine atlantique, même si, dans le cas de ce modèle spécifique, les exemplaires connus pourraient avoir été réalisés dans la région par copie de prototypes plus occidentaux (*cf. supra*). Il est intéressant de constater que ces épées du type de Rosnoën (ou leurs fragments) sont bien présentes dans les dépôts alors qu'elles sont absentes des sépultures dont les seules épées entières connues appartiennent aux types de Rixheim ou de Monza. Les découvertes fluviales dans la Seine, l'Yonne ou la Saône livrent par contre les trois types de Rixheim, Monza, Rosnoën. L'exemplaire de Saint-Moré souligne donc bien l'originalité recherchée dans ce choix d'une épée, d'un modèle spécifique à valeur extra-régionale ?

### Une certaine personnalisation ?

La petite enclume/matrice conforte une apparente volonté de personnalisation du dépôt avec cette dotation d'un outil original, fonctionnel, bien patiné par l'usage, propriété « personnelle » assurément du ou d'un des participants à « l'offrande ». Le lustré d'usage de l'objet évoque le frottement soutenu « dans une poche » d'un artisan bijoutier ou orfèvre. Cette personne s'est assurément privée d'un outil de qualité dûment utilisé : l'intentionnalité du dépôt paraît manifeste. Ce petit outil n'était pas obsolète lorsqu'il a été déposé au cours du XII<sup>e</sup> s. av. J.-C., loin de là, car son proche homologue du dépôt de Génelard n'a été déposé que presque deux siècles plus tard.

Un bronzier pourrait-il être à l'origine de l'évènement ou les acteurs du dépôt ont-ils souhaité porter leur attention/hommage à un artisan du métal ?

La qualité de la spirale de la jambière, choisie et soigneusement prélevée, peut aussi témoigner d'une symbo-

lique solaire recherchée pour qualifier ce dépôt, comme ce put être le cas à Ribécourt-Dreslincourt avec le disque en feuille d'or.

L'inhumée de la sépulture 101 de la nécropole de la Colombine à Champlay, du même horizon chronologique que le dépôt de Saint-Moré, portait une paire de jambières à jambard large et fil récurrent avec deux spirales probablement du même type que celle du dépôt. Sur l'une d'entre elles, une spirale a été intentionnellement prélevée par section du fil récurrent d'une manière équivalente à celle pratiquée pour la spirale déposée à Saint-Moré, qu'on retrouve dans le dépôt de Publy (fig. 14). La réalisation de la spirale de Saint-Moré est identique à celle des spirales de la Colombine (fig. 15). Il s'avère curieux que l'inhumée ait porté un bijou « déclassé » alors qu'elle est dotée d'un prestigieux pendentif arciforme à dent de sanglier. À ce point de la réflexion, l'hypothèse d'un prélèvement volontaire d'une spirale sur une des deux jambières de la Colombine pour contribuer à la constitution d'un dépôt analogue à celui de Saint-Moré peut naturellement être émise. Nous sommes à environ 70 km en amont de Champlay dans le bassin de l'Yonne et dans le même contexte culturel. Une vérification poussée sera engagée pour conforter cette proposition, mais même s'il advient que la spirale ne peut définitivement être attribuée à la jambière de la Colombine, cet exemple montre bien que le lot de Saint-Moré a été soigneusement constitué avec une évidente personnalisation des dotations. Pour schématiser – peut-être à l'excès – nous pourrions voir une marque masculine par la petite enclume et féminine par ce dépôt de la spirale, en plus de l'évident symbole solaire qu'il représente. Autrement dit, contrairement au dépôt féminin de Blanot (Thevenot, 1991), un dépôt mixte féminin/masculin, au même titre que celui, postérieur, du Theil à Billy en Loir-et-Cher, dont le caractère funéraire reste des plus discutables (Gomez de Soto, 2013).

### CONCLUSION

Ce petit dépôt du Bois du Vieux Taillis entre bien dans la série de dépôts de l'étape ancienne du Bronze final (Bz D2-Ha A1, vers 1250-1150 av. J.-C.) reconnu du confluent Seine-Yonne jusqu'au Jura. Il est composé d'un petit lot pertinent de dix bronzes entiers ou fragmentés dont le regroupement ne paraît pas aléatoire ; la rareté de l'enclume/matrice déposée plaide pour une personnalisation relative du dépôt avec en arrière-plan une personnalité de bronzier ou d'orfèvre. Le dépôt de la spirale de jambière, peut-être volontairement « amputée » sur une jambière encore portée par une femme, ou prélevée suite à son décès avant sa sépulture comme ce put être le cas à la Colombine, renforce cette particularité recherchée du dépôt. Autre singularité, le fragment proximal d'une épée à languette originale à six rivets du type de Rosnoën, d'affinité nettement atlantique au sein d'un lot plus caractéristique du Centre-Est de la France. Le choix de ce fragment renforce cette volonté de composer une collection



**Fig. 14** – Dépôt de Publy, Jura. Les trois spirales de jambières du dépôt. L'exemplaire à droite est strictement comparable à celui de Saint-Moré avec une fracture du fil récurrent de section circulaire (musée de Lons-le-Saunier, cliché : D. Vuillermoz).

**Fig. 14** – Publy Hoard, Jura. The 3 spirals of the deposit. The exemplare at the righth is strictly similar with the Saint-Moré one (musée de Lons-le-Saunier, photo: D. Vuillermoz).



**Fig. 15** – **A**, Jambières à spirales de l'inhumation 101 de la Colombine à Champlay (Yonne) ; noter la section nette et franche du fil récurrent de section circulaire; **B**, détail du fil récurrent sectionné et de la spirale de la jambière du dépôt de Saint-Moré (Yonne). A, cliché : Valorie Gô, Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye ; B, cliché : Antoine Mallier, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray et dessin : C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon.

**Fig. 15** – **A**, Inhumation grave 101 of Champlay-la Colombine (Yonne). Leg ornaments with double spiral; the exemplaire on the right shows that a spiral has been clearly cut. **B**, details of the section of the Saint-Moré spiral. A, cliché Valorie Gô, Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye; B, cliché Antoine Mallier, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, drawing by C. Touzel, UMR 6298 Artheis, Dijon; photo by A. Mallier, European Archaeological Centre of Bibracte.

spécifique et originale, destinée à être volontairement enfouie pour répondre à une « impérieuse » nécessité sociale dont les attendus nous restent malheureusement inaccessibles.

**Remerciements.** Les auteurs remercient celles et ceux grâce à qui leurs recherches purent être menées à bonne fin : le frère du détectoriste découvreur du dépôt pour sa collaboration dans la collecte des informations et la remise des objets au service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche Comté ; le webmaster du forum de discussion ; Mme Claire Bonnefoi, responsable du pôle documentation du musée du Vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay ; M. Jean-Jacques Charpy, ancien conservateur du musée d'Épernay ; M. Antoine Mallier, du Centre archéologique européen de Bibracte, auteur des photographies illustrant cet article ; Mme Claire Touzel, de l'UMR 6298 Artheis, auteure des dessins des bronzes ; MM. Pierre-Yves Milcent et Francis Bordas, qui nous ont transmis l'original de la carte de répartition des épées de type Rosnoën et autorisé à la réutiliser ; M. Jean-François Piningre, pour son information quant au fragment d'outil inédit du dépôt de Myon. Les auteurs remercient aussi les rapportrice(s) ou rapporteur(s) de leur article, pour leurs judicieuses remarques.

## NOTES

1. Le frère du détectoriste découvreur du dépôt, qui souhaite rester anonyme, a très volontiers confié les extraits du journal de son frère et les objets pour remise au service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté. Le dépôt au SRA a été réalisé début mars 2024 par l'intermédiaire de l'un des signataires de cet article. Dès lors, les procédures administratives de régularisation de cette découverte ont pu être engagées suite à cette restitution des objets. Nous remercions ici M. Marc Talon, conservateur régional de l'archéologie et Mme Violaine Bresson, conservatrice du patrimoine, responsables des collections, pour avoir facilité cette étape et permis la poursuite de l'étude scientifique du dépôt.
  2. Enclume figurée aussi par B. Armbruster, 2023, fig. 3c, p. 17.
  3. Quelques exemplaires sont répertoriés dans l'Ouest, mais certains sont de découverte ancienne douteuse, comme celui attribué à Crouin à Cognac en Charente (Millotte *et al.*, 1968, p. 29) suite à une erreur d'étiquetage, mais de provenance inconnue d'après un catalogue de collection ancienne conservé au musée d'Angoulême.
  4. Armes conservées au musée du Vin de Champagne et d'Archéologie régionale à Épernay. La première, découverte au XIX<sup>e</sup> siècle, a été donnée par M. Octave Pron à l'abbé Favret, premier conservateur du musée ; la seconde a été offerte au musée par M. O. Pron, en 1962 ou 1964.
  5. Bénédicte Quilliec (1998 et 2007, n° 755) situe la découverte à Paris, par confusion avec l'adresse de son ancien propriétaire indiquée par Alexis Cabrol en 1939. Des trois épées du type de Rosnoën mentionnées à Paris par B. Quilliec (2007, cédérom, n°s 755, 756, 521), ne peut être retenue que celle n° 521, conservée au musée de l'Armée (Mohen, 1968, n° B60).
  6. Par ailleurs, l'épée du type de Rixheim dont A. Cabrol donne le dessin de la partie proximale à côté de celui de l'épée du type de Rosnoën correspond fort exactement à celle de Marolles-sur-Seine publiée par Jean-Paul Guillau-
- met et ses coauteurs (1999, fig. 38, n° 2). Cette observation conforte la proposition avancée ci-dessus.
7. Nous ne retiendrons pas ici l'épée britannique de Limpsfield dans le Surrey, illustrée par W. Phillips (1966), puis mentionnée mais non figurée par M. J. Rowlands (1976, n° 1986) et B. Quilliec (2007, n° 1743), absente de l'ouvrage de C. Burgess et L. Colquhoun (1988). Le sommet de la languette de cette arme présente deux légères encoches, que S. Needham (1988, fig. 4) interprète comme les vestiges de deux trous de rivets, ce qui en porterait le nombre primitif à six. Réelles traces de trous de rivets, ou défauts de fonte ?

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARMBRUSTER B. (2023) – Fine metalworking tools and workshops in Western and Northern Europe. A diachronic consideration, in L. Boutoille et R. Peake (eds.), *Metalworkers and their tools. Symbolism, Function, and Technology in the Bronze and Iron Ages*, Oxford, Archaeopress, p. 1-35.
- ARMBRUSTER B., JOCKENHÖVEL A., KAPURAN A., RAMADANSKI R. (2019) – The Mould from Velebit and European Bronze Age Metal Anvils, *CTAPIHAP/Starinar*, LXIX, p. 139-182. <https://doi.org/10.2298/STA1969139A>
- ARNOLDUSSEN S., STEEGSTRA H. (2015-2016) – A bronze harvest: dutch Bronze Age sickles in their european context, *Palaeohistoria*, 57-58, p. 63-109.
- BIANCO PERONI V. (1970) – *Die Schwerter in Italien. Le spade nell'Italia continentale*, München, C.H. Beck'sche Verlag (Prähistorische Bronzefunde, IV, 1), 148 p.
- BONNAMOUR L. (1966) – Les épées de Rixheim-Monza et leur répartition en France, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 17, 1-2, p. 7-27.
- BORDAS F., GOMEZ DE SOTO J., VALLÉE M. (2020) – Un dépôt de fragments de crochet(s) à viande de la fin du Bronze final en Normandie, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 50, 2, 2020, p. 161-185. <https://doi.org/10.11588/ak.2020.2.80835>
- BRIARD J. (1965) – *Les dépôts bretons et l'âge du Bronze atlantique*, Rennes, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la faculté des Sciences, 353 p.
- BRIARD J., CORDIER G., GAUCHER G. (1969) – Un dépôt de la fin du Bronze moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher), *Gallia Préhistoire*, t. XII, p. 37-73.
- BURGESS C., COLQUHOUN I. (1988) – *The Swords in Britain*, München, C.H. Beck's Verlag (Prähistorische Bronzefunde IV, 5), 163 p.
- CABROL A. (1939) – Bronzes des dragages de la Saône, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XXXVI, p. 407-416.
- CLOTTES J. (1976) – Trois nouvelles armes du Bronze final de la région toulousaine, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 73, 4, p. 116-120.
- CHEVILLOT C. (2003) – Une épée en bronze du type de Rosnoën-Lembeth "draguée" anciennement dans l'Isle, à Périgueux (Dordogne), *Documents d'Archéologie et d'Histoire périgourdines*, 18, p. 33-38.

- COFFYN A. (1985) – *Le Bronze final atlantique dans la péninsule Ibérique*, Paris, de Boccard (Publications du Centre Pierre Paris, 11), 441 p.
- DÉCHELETTE J. (1910) – *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, t. II, 1<sup>re</sup> partie : Age du Bronze*, Paris, Picard, 512 p.
- DUCREUX F. (2024) – Ha A1 cannelé ou Ha A1 peigné ? L'héritage du style cannelé méridional dans le passage au RSFO en Bourgogne orientale, in F. Ducreux, T. Klag, M.-P. Koenig, C. Mordant et D. Simonin (dir.), *Le Hallstatt A1 dans la chronologie du Bronze final - Quelles réalités en France ?*, actes de la table ronde de Bibracte (Glux-en-Glenne, 13-15 octobre 2021), Dijon, Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze, supplément n° 13, p. 121-137.
- ÉLUÈRE C. (1974) – Anneaux de jambe et jambières à spirales de France, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 71, Études et travaux, fasc. 2, p. 543-566.
- EOGAN G. (1965) – *Catalogue of Irish Bronze Swords*, Dublin, National Museum of Ireland, 190 p.
- EOGAN G. (1983) – *Hoards of the Irish Later Bronze Age*, Dublin, University College, 329 p.
- FEJÉR E. (2020) – Bronze age sickles in diverse roles, *Hungarian Archaeology*, 9, 4, p. 23-30.
- FRUGIER G., ANDRIEUX P., BOUDET R. (1983) – Les moules à bronze de l'habitat de la Lède du Gurp à Grayan-et-l'Hôpital en Gironde (Bronze moyen), *Journées de Paléométallurgie*, Compiègne, Université de technologie, 22-23 fév., prétrirages, p. 449-465.
- GARDES P. (1991) – Le Bronze final dans les Landes : état de la question, in C. Chevillot et A. Coffyn (dir., éd.), *Le Bronze atlantique*, Beynac-et-Cazenac, 1991, p. 183-192.
- GASCÓ J., FAU G., MARTZLOF J., BOURHIS J.-R., MARGUERIE D. (1998) – Une pointe de lance et un fragment d'épée de l'âge du Bronze moyen - final I à la grotte de Roucadour, Thémines (Lot), *Préhistoire du Sud-Ouest. Nouvelles études*, 5, 2, p. 185-197.
- GAUCHER G., ROBERT Y. (1967) – Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluses, *Gallia-Préhistoire*, X, p. 169-223.
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1972) – *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France, I Épées*, Paris, Société préhistorique française, non paginé.
- GAUTHIER E. (2017) – Composition des dépôts : le cas de la France orientale, in S. Jurietti (dir.), *Bric-à-brac pour les dieux ? Les dépôts d'objets métalliques à l'âge du Bronze*, catalogue d'exposition, Lons-le-Saunier, p. 56-63.
- GOMEZ DE SOTO J. (2013) – Céramique des vivants, céramique des morts et des sites cultuels à l'âge du Bronze en France, in M. Denti et M. Tuffreau-Libre, *La céramique dans les contextes rituels. Fouiller et comprendre les gestes des anciens*, actes de la table ronde de Rennes (16-17 juin 2010), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 31-38 et pl. hors texte I-II.
- GOMEZ DE SOTO J., WARMENBOL E. (2025) – Une épée "du type de Rosnoën" draguée dans la Meuse à Ool (commune de Herten, prov. de Limbourg, Pays-Bas), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XXXIII, p. 55-60.
- GUÉRIN S., MÉLIN M., NORDEZ M., ARMBRUSTER B., DU GARDIN C., GRATUZE B., VÉBER C., ZECH-MATERNE V. (2022) – Le site à dépôts multiples du Bronze moyen atlantique 2 de Ribécourt-Dreslincourt (Oise). Approche pluridisciplinaire d'un ensemble d'exception, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 119, 4, p. 663-720.
- GUILAINE J. (1972) – *L'âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Paris, Klincksiek (Mémoires de la Société préhistorique française, 9), 460 p.
- GUILLAUMET J.-P., BLANCHET J.-C., BOUET-LANGLOIS B., BOULUD S., ROUSSOT-LARROQUE J., VERNEY A. (1999) – La collection Henri Lamarre (1904-1982), *Antiquités nationales*, t. 31, p. 45-155.
- JAHN C. (2013) – *Symbolgut Sichel. Studien zur Funktion spätbronzezeitlicher Griffzungensicheln in Depotfunden*, Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie 236, Bonn, Rudolf Habelt, 343 p.
- JEANTET A. (1968) – Catalogue des objets de l'âge du Bronze du musée de Tournus (Saône-et-Loire), *Revue archéologique de l'Est*, XIX, 1-4, p. 69-97.
- JOCKENHÖVEL A. (2016) – Bronzezeitliche Werkzeugsets als Anzeichen spezialisierte Handwerker, *Plattform. Zeitschrift des Vereins für Pfahlbau und Heimatkunde*, 18, p. 89-110.
- MAROLLE C. (1991) – Découverte de fragments d'épées en bronze sur le site des « Hautes-Chanvières », à Mairy (Ardennes), *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 15, p. 75-79.
- MICHEL A. (2013) – Lieu de dépôts multiples du Bronze moyen à Ribécourt-Dreslincourt (Oise), *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 11, p. 61-66.
- MILCENT P.-Y. (2012) – *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 253 p.
- MILCENT P.-Y., BORDAS F., BOULUD-GAZO S., FILY M., MÉLIN M., NORDEZ M. (2024) – L'horizon chronologique de Chailloué (BFa 1 récent) au miroir du Hallstatt A1, in F. Ducreux, T. Klag, M.-P. Koenig, C. Mordant et D. Simonin (dir.), *Le Hallstatt A1 dans la chronologie du Bronze final - Quelles réalités en France ?*, actes de la table ronde de Bibracte (Glux-en-Glenne, 13-15 octobre 2021), Dijon, Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, supplément n° 13, p. 257-279.
- MILLOTTE J.-P., CORDIER G., ABAUZIT P. (1968) – Essai de typologie protohistorique : les haches à ailerons médians, *Revue archéologique de l'Est*, t. XIX, p. 7-67.
- MOHEN J.-P. (1968) – Les Bronzes protohistoriques de Paris et de sa région au Musée de l'Armée (Invalides), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 65, n° 3, p. 779-816. doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.1968.4180>
- MOHEN J.-P. (1977) – *L'âge du Bronze dans la région de Paris. Catalogue synthétique des collections conservées au musée des Antiquités nationales*, Paris, Editions des Musées nationaux, 263 p.
- MORDANT C., MORDANT D., PRAMPART Y., AVEC COLL. BOURHIS J., BRIARD J., MOHEN J.-P. (1976) – *Le dépôt de bronzes*

- de Villethierry (Yonne), IX<sup>e</sup> suppl. à *Gallia-Préhistoire*, Paris, éd. du CNRS, 237 p.
- MORTILLET G. DE, MORTILLET A. DE (1881) – *Musée préhistorique*, Paris, Reinwald, 100 pl.
- MÜLLER-KARPE H. (1959) – *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, de Gruyter, 2 t., 334 p.
- NALLIER R., LE GOFFIC M. (2008) – Rosnoën 60 ans après : compléments et révision concernant le dépôt du Bronze final de Penavern (Finistère), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 105, 1, p. 131-157.
- NEEDHAM S. (1988) – A Bronze from Winterfold Heath, Wonerh, and its place in the British Narrow-bladed Palstave sequence, *Surrey Archaeological Collections*, 72, p. 37-47.
- NEEDHAM S., PARHAM D., FRIEMAN C. J., DEAN M., GEHRELS R., NORTHOVER P., O'CONNOR B., OLDHAM N., PALMER M., PARFITT K. (2013) – *Claimed by the sea, Salcombe, Langdon Bay, and other marine finds of the Bronze Age*, London, Council of British Archaeology, Research Report 173, 212 p.
- NICOLARDOT J.-P., GAUCHER G. (1975) – *Outils*, Paris, Société préhistorique française (Typologie des objets de l'âge du Bronze en France, V), 134 p.
- NOVÁK P. (1975) – *Die Schwerter in der Tschechoslowakei I*, München, C. H. Beck Verlag (Prähistorische Bronzefunde, I, 4), 40 p., 36 pl.
- PHILLIPS W. (1966) – Bronze Sword from Limpsfield, *Surrey Archaeological Collections*, 63, p. 168-169, pl. XII.
- PIETERS M. (2013) – *Les outils comme traceurs des activités de transformation des métaux ? Supports de frappe, abrasifs et brunissoirs, outils d'aiguisage et outils de broyage*, thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, vol. 1, 172 p.
- PININGRE J.-F. (2024) – Peut-on identifier un Ha A1 à partir du mobilier métallique issu des dépôts ? Les dépôts de métal en France de l'Est du début du Bronze final (Bz D - Ha A2/B1), in F. Ducreux, T. Klag, M.-P. Koenig, C. Mordant et D. Simonin (dir.), *Le Hallstatt A1 dans la chronologie du Bronze final - Quelles réalités en France ?*, actes de la table ronde de Bibracte (Glux-en-Glenne, 13-15 octobre 2021), Dijon, Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, supplément n° 13, p. 295-307.
- PRIMAS M. (1986) – *Die Sichel in Mitteleuropa I. (Österreich, Schweiz, Süddeutschland)*, (Prähistorische Bronzefunde, XVIII, 2), München, C. H. Beck Verlag, 213 p., 146 pl.
- ROWLANDS M.J. (1976) – *The Production and Distribution of Metalwork in the Middle Bronze Age in Southern Britain*, British Archaeological Reports, British series, n° 31, Oxford, 448 p.
- QUILLIEC B. (1998) – *Les épées du complexe atlantique au Bronze final. Approche des sphères d'échanges*, mémoire de maîtrise d'archéologie, Université de Paris I, 110 p., 2 vol. d'annexes.
- QUILLIEC B. (2007) – *L'épée atlantique : échanges et prestige au Bronze final*, Paris, Société préhistorique française (Mémoire, XLII), 171 p.
- REIM H. (1974) – *Die spätbronzezeitlichen Griffplatten-, Griftdorn- und Griffangelschwerter in Ostfrankreich*, München, C.H. Beck'sche Verlag (Prähistorische Bronzefunde IV, 3), 67 p.
- ROSCIO M. (2018) – *Les nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final du Bassin parisien au Jura souabe. XIV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 781 p.
- SCHAUER P. (1971) – *Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz I*, München, C.H. Beck'sche Verlag (Prähistorische Bronzefunde IV, 2), 264 p.
- SIMONIN D. (2022) – Un dépôt de bronzes de la fin de la première étape du Bronze final découvert à Dormelles, la Vallée Bidot (Seine-et-Mame), *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 20, p. 31-37.
- TEYSSONNEYRE Y., ROSCIO M., SAVE S. (2017) – Note sur une épée de type Rosnoën à Saint-Loup-de-Varennes (Saône-et-Loire) : un dépôt métallique en contexte terrestre daté du Bronze final initial, *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 161-169.
- THÉVENOT J.-P. (1991) – *L'Age du Bronze en Bourgogne. Le dépôt de Blanot (Côte-d'Or)*, Dijon, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est (11<sup>e</sup> supplément), 158 p.
- THÉVENOT J.-P. (1998) – Un outillage de bronzier : le dépôt de la Petite Laugère, à Gélard (Saône-et-Loire, France), in C. Mordant, M. Pernot et V. Rychner (dir.), *L'atelier du bronzier en Europe du XX<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, Paris, CTHS, t. II, p. 123-144
- VUAILLAT D., MASSONIE J.-P. (1974) – Essai d'une typologie des haches à ailerons médians par une méthode mathématique, *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 1, p. 29-46.

**Linda BOUTOILLE**

Queen's University Belfast, United Kingdom  
l.boutoille@qub.ac.uk

**José GOMEZ DE SOTO**

Directeur de recherche émérite au CNRS  
UMR 6566 CReAAH  
Laboratoire Archéosciences  
Université de Rennes  
jgzdsoto@free.fr

**Claude MORDANT**

Professeur émérite de Protohistoire européenne  
UMR Artheis 6298 Dijon  
Université Bourgogne Europe  
claudio.mordant@u-bourgogne.fr